

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal										73/2016			
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	02/12	Prés.	14	Abs	9	Proc.	0	Votants	14

Par suite d'une convocation en date du deux décembre deux mille seize, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le neuf décembre deux mille seize à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, DILLON Valérie, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, JOLIBERT Marie-Christine, ROUGÉ Pierre, VIDAL Candy, BOURDONCLE Stéphane (18h20), MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic.

Absents : ABELLANET LE MINEZ Monique, ESCANDE Jacques, BERSANS Muriel, LEVENARD Christian, CAZANAWE Véronique, ANGLADE Jordane, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Décision modificative n° 3

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur des opérations et propose la décision modificative n°3 :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Article	PREVU BP	DM 3	BP RECTIFIE
60636	5 000,00 €	1600,00	6 600,00
6135	3 000,00 €	3000,00	6 000,00
61551	20 000,00 €	700,00	20 700,00
6231	9 500,00 €	3800,00	13 300,00
6262	25 000,00 €	4000,00	29 000,00
63512	13 500,00 €	510,00	14 010,00
6353	0,00 €	1100,00	1 100,00
6533	2 600,00 €	800,00	3 400,00
65548	0,00	6 390,00	6 390,00
673	500,00	12 450,00	12 950,00
65738	2 600,00	200,00	2 800,00
6574	200 000,00	1 600,00	201 600,00
023	518 793,00	-16 150,00	502 643,00

TOTAL DM3 20 000,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM 3	BP RECTIFIE
013-6419	75 700,00 €	15 000,00	90 700,00
7472	0,00 €	5000,00	5 000,00

TOTAL DM3 20 000,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES			
Article	PREVU BP	DM 3	BP RECTIFIE
2158-OP61		1 000,00	1 000,00

TOTAL DM3 1 000,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM 3	BP RECTIFIE
13	0,00	4 700,00	4 700,00
10222	140 000,00	12 450,00	152 450,00
021	518 793,00	-16 150,00	502 643,00

TOTAL DM3 1 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte la décision modificative n° 3 telle que présentée par Madame le Maire,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2016,
- Charge Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Nicole QUILLIEN

Quillien

